

# Saint-Cyr - La Ciotat - Gémenos

var-matin  
Vendredi 30 août 2019

## Grand plan vélo : près de 300 km de nouvelles pistes cyclables

Pour favoriser les déplacements à vélo, la métropole Aix-Marseille a annoncé la création de plusieurs pistes cyclables dans les cinq années à venir. Ce projet concerne notamment **La Ciotat, Saint-Cyr** et **Gémenos**

**S**eize nouvelles pistes cyclables sécurisées, soit un nouveau réseau de plus de 280 kilomètres, avant 2030. Afin de répondre aux enjeux de qualité de l'air et de santé publique, la Métropole s'engage dans la mise en œuvre d'un plan vélo.

L'objectif ? Réduire l'usage de la voiture sur un territoire où 39 % des déplacements de moins de trois kilomètres – soit 15 minutes à vélo classique et 7 minutes avec un vélo à assistance électrique – se font actuellement en voiture. Pour inverser cette tendance, Aix-Marseille a décidé de mettre en œuvre un plan « vélo » de 60 millions d'euros sur cinq ans qui compléteront les 40 millions d'euros déjà engagés par le département des Bouches-du-Rhône dans le cadre des États Généraux de Provence.

Des investissements qui devraient permettre de doubler la part modale du vélo d'ici à 2024 en Métropole.

### De nouvelles liaisons nécessaires

Et si huit des seize pistes du nouveau réseau de lignes vélo vont concerner Marseille, le reste permettra de créer des liaisons interurbaines aujourd'hui nécessaires.

« Lancé en réalisation en



La Métropole Aix-Marseille a annoncé la création d'un nouveau réseau de pistes cyclables de plus de 280 km.

(Photo doc. C. D.)

2019, ce réseau de lignes vélo assurera des liaisons lisibles et sécurisées entre les principaux pôles générateurs de déplacements, c'est-à-dire centres-villes, zones d'activités, pôles d'échanges, zones d'enseignement, explique la Métropole. Il reprend les schémas vélo du Département, des six anciennes intercommunalités et des com-

munes avec lesquelles la Métropole se lance dans un travail d'étude et de concertation. À l'échelle métropolitaine, l'objectif est ainsi de réaliser, à horizon 2024 et 2030, 16 lignes vélo sécurisées.

### St-Cyr/La Ciotat et La Penne/Gémenos

Et pour répondre aux be-

soins des futurs usagers, la Métropole a annoncé la création d'une piste cyclable qui reliera le centre-ville de La Ciotat à Saint-Cyr-sur-Mer. Cette nouvelle liaison qui devrait courir sur plus de douze kilomètres passera également par la gare SNCF de La Ciotat et par la zone industrielle Athélia. Une seconde piste qui de-

vrait également faire une douzaine de kilomètres reliera Gémenos à La Penne-sur-Huveaune en passant par Aubagne et par la zone industrielle Les Paluds. De quoi développer l'usage du vélo pour les trajets du quotidien à travers le département des Bouches-du-Rhône.

LAURY HOLSTE

### Services vélo

Pour suivre la création de nouvelles pistes cyclables, la Métropole va s'attacher à renforcer l'offre de stationnement sécurisé. Un objectif pour 2024 de 3 600 places dont 60 % sécurisées sur une cinquantaine de pôles d'échanges, de parkings relais, d'aires de covoiturage et dans les principales zones d'activités. Enfin, pour répondre aux besoins des usagers, neuf boutiques Mobilité vont être créées, dont une à la gare routière de La Ciotat. Ces neuf espaces boutiques Mobilité vont inclure l'ensemble de l'offre vélo à échéance 2020, c'est-à-dire renseignements sur le service de stationnement et abonnement à ce service, information multimodale, etc. Ces boutiques proposeront un guichet unique des services de mobilités sur : la Métropole incluant l'offre de transports en commun, l'offre en matière de mobilités actives, partagées et alternatives à l'automobile dont le vélo.

## Seize pistes couvrant 280 km

### Huit lignes périurbaines :

- **Ligne 1** : « La Barben – Péli-sanne – Salon-de-Provence – Grans – Miramas – Istres », soit 28 km avec étude des connexions avec Eyguières, Lamanon, Lançon Provence et Saint-Chamas.
- **Ligne 2** : « Istres – Fos-sur-Mer – Saint-Mitre-les-Remparts – Port-de-Bouc – Martigues », soit environ 28 km avec connexion à la base aérienne d'Istres.
- **Ligne 3** : « Rognac – Vitrolles – Marignane – Châteauneuf-les-Martigues », soit 23 km avec connexion aux Pennes-Mirabeau.
- **Ligne 4** : « Aix-en-Provence – Les Milles – Luynes – Gardanne », soit 23 km avec connexion au parc de la Duranne, Calas et Aix gare TGV.
- **Ligne 5** : « Venelles – Aix-en-Provence – Luynes – Bouc-Bel-

Air – Cabriès », soit 23 km.

- **Ligne 6** : « La Penne-sur-Huveaune – Aubagne – Z.I. Les Paluds – Gémenos », soit 12 km.
- **Ligne 7** : « Aubagne – Roquevaire – Auriol – La Destrousse et La Bouilladisse », soit 12 km avec connexion à la Z.I. Les Paluds.
- **Ligne 8** : « La Ciotat centre – La Ciotat gare – Saint-Cyr », soit 12 km avec connexion à la Z.I. Athélia.

### Huit lignes à Marseille :

- **Ligne 1 Littoral** : « L'Estaque – Cap Janet – Cap Pinède – Arc-en-Ciel – Joliette – Vieux Port – Les plages Pointe-Rouge et Montredon ».
- **Ligne 2 Est Huveaune** : « Les plages David – Dromel – Saint-Loup – La Pomme – La Valentine/ La Barasse – La Penne-sur-Huveaune – Aubagne ».
- **Ligne 3 Sud** : « Luminy – Val-

mante – La Gaye – Castellane – Canebière – Porte d'Aix/Saint-Charles – Joliette ».

- **Ligne 4 Nord** : « Gare Saint-Charles – Belle de Mai – Saint-Jérôme-Les Flamants – Sainte-Marthe – Saint-Joseph / Le Castellans – Hôpital Nord ».
- **Ligne 5 Nord-Est** : « Les plages David – Rond-point du Prado – La Timone – Saint Just – Frais Vallon – La Rose – Château-Gombert ».
- **Ligne 6 Est** : « Vieux-Port – Réformés – Cinq Avenue Longchamp – Le Jarret – La Fourragère et Les Trois Lucs ».
- **Ligne 7 Rocado** : « Cap Pinède – Capitaine Gèze – La Fourragère – La Boiserie – Saint-Loup – La Gaye – Pointe Rouge ».
- **Ligne 8 Nord bis** : « Gare Saint Charles – Arc-en-Capitaine Gèze – Saint-André – La Castellane – Hôpital Nord ».

